

La Butte Pinson : un parc agricole urbain

L'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France lance, en mars 2014, le chantier d'aménagement des futurs jardins partagés, vergers et poulaillers.

Paris, le xx mars 2014 : Objectif jardinage et partage ! En ce début d'année, l'Agence des espaces verts poursuit sa mise en œuvre du projet agro-urbain du parc de la Butte Pinson. À la clé : 45 parcelles de jardins potagers familiaux et collectifs sur une superficie de 2 hectares ainsi qu'un verger et un poulailler également collectifs ! Financé et conduit par l'Agence des espaces verts, le chantier devrait durer environ 8 mois, avec une ouverture des jardins prévue à la rentrée de septembre.

Partage et retour à la terre au cœur du projet

« Redonner la terre aux habitants », telle est la nature même du projet. L'Agence des espaces verts propose en effet, aux riverains, de venir cultiver sur le site, comme c'était le cas autrefois. Des jardins familiaux seront mis à la disposition des particuliers et des jardins partagés seront proposés à des collectifs d'habitants, des associations, des centres sociaux ou de loisirs, des écoles... La gestion des lieux sera confiée à ceux qui les cultiveront. La mutualisation des savoir-faire de chacun est essentielle, le partage doit être au cœur du projet. À cette fin, les riverains ont été associés dès 2009 à l'aventure.

Un verger collectif, géré par une association de jardiniers, accueillera toutes les personnes désireuses de s'initier à l'arboriculture.

Mais le jardinage et l'arboriculture ne seront pas les seules activités pratiquées sur le site : un espace est, d'ores et déjà, réservé pour l'implantation d'un poulailler collectif. Sa gestion sera également confiée à une association... avis aux intéressés !

Les étapes du projet

Situés à quelques mètres du « Ruban vert », en contrebas de la rue de Pierrefitte à Montmagny, les espaces de culture seront répartis en deux zones :

- **38 parcelles de jardins familiaux dessinées en alvéoles,**
- **7 parcelles de jardins partagés rectangulaires, jusqu'à 420 m², ainsi qu'une parcelle plantée en verger et un espace dédié au futur poulailler collectif.**

L'originalité de ce projet réside aussi dans le caractère d'ouverture à tous et à la promenade en famille.

Dans un premier temps, les travaux consisteront à débroussailler puis à terrasser les futures parcelles à cultiver. Les plantations seront ensuite réalisées : pose de haies, plantation d'arbres fruitiers, mise en place de clôtures et de mobiliers...

Des centaines de plantes nourricières (potagères et fruitières) seront également introduites sur la Butte. Les promeneurs



pourront librement les cueillir ou les ramasser. Une récolte ouverte à tous donc, mais assortie de recommandations : une signalétique sera implantée à proximité des plantes afin d'expliquer leur nature, d'indiquer les saisons propices à leur récolte et de transmettre quelques idées de recettes !

Expérimenter l'agriculture urbaine

L'Agence des espaces verts est le gestionnaire, l'aménageur et le maître d'ouvrage des 72 hectares acquis depuis la création du Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) en 1985.

Elle y mène, depuis 2004, une gestion différenciée à vocation écologique et a élaboré en concertation avec les communes, en 2009, un **Schéma directeur d'aménagement de la Butte**, avec pour objectif de mettre en valeur son potentiel unique de promenades et de loisirs, et son héritage arboricole et horticole. La réalisation du « Ruban vert », véritable colonne vertébrale qui s'étend de l'avenue Jaurès à Villetaneuse, à la rue Pierrefitte à Montmagny, achevé en septembre 2012, a constitué la première étape. Située à 12 km au nord de Paris, reliée par le tramway, la Butte Pinson offre aujourd'hui **un point de vue exceptionnel sur la capitale**, et constitue un **réservoir important de biodiversité** au cœur d'une agglomération densément peuplée.

*« Depuis les travaux d'aménagement du Ruban Vert, nous poursuivons en 2014 notre objectif de transformer la Butte Pinson en véritable lieu de vie et de culture. Ces installations de jardins, vergers et poulaillers avec la programmation d'animations pédagogique, contribueront à **faire de cet espace régional un lieu de promenade vivant et un centre d'expérimentation d'agriculture urbaine** »,* souligne **Olivier Thomas, Président de l'Agence des espaces verts.**

L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France.

Outil de la Région, l'Agence des espaces verts est un établissement public qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines. Et parce que sauvegarder les espaces naturels, c'est l'affaire de tous, l'AEV mène des actions de sensibilisation auprès de ses partenaires et des citoyens.

Contacts Presse :

Rumeur Publique

Claire Ciangura - claire@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 12

Audrey Noël - audrey@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 03

Louis Castel – louis.cas@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 05

AEV

Anne Bentaïeb – abentaieb@aev-iledefrance.fr